



Assemblée générale

Distr. générale
21 avril 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Demande d'inscription d'une question subsidiaire additionnelle à l'ordre du jour de la cinquante-troisième session

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : confirmation de la nomination de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement

Note du Secrétaire général

1. Au paragraphe 22 de sa résolution 1240 (XIII) du 14 octobre 1958 relative à la création du Fonds spécial, l'Assemblée générale a indiqué qu'après avoir consulté le Conseil d'administration du Fonds spécial, le Secrétaire général nommerait le Directeur général, sous réserve de confirmation par l'Assemblée générale. Cette procédure a été interprétée comme s'appliquant également à la nomination de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement.
2. Par sa décision 51/321 du 21 mai 1997, l'Assemblée générale a confirmé la nomination par le Secrétaire général de James Gustave Speth au poste d'administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement pour un mandat de quatre ans prenant effet le 16 juillet 1997.
3. M. James Gustave Speth a informé le Secrétaire général de son intention de démissionner à compter du 1er juillet 1999 et le Secrétaire général a accepté avec regret cette démission.
4. À la suite de consultations avec les membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, le Secrétaire général prie à présent l'Assemblée générale de confirmer la nomination de Mark Mallock Brown au poste d'administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1er juillet 1999.
5. En conséquence, le Secrétaire général a l'honneur de demander, conformément à l'article 15 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, l'inscription à l'ordre du jour

de la cinquante-troisième session, dans le cadre du point 17, intitulé «Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations», une question subsidiaire additionnelle intitulée «Confirmation de la nomination de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement».
